

« 66% des français favorables à l'armement de la police municipale * »

* C'est le plus gros des arguments dans la propagande municipale (p.16 du n°155 de « DIB et vous ») pour « doter certains agents d'armement de type catégorie B ».

Un journaliste cite ses sources.

Faute de citation de la source de cette assertion, une recherche sur internet s'impose. On apprend ainsi que Pierrefitte a réalisé une concertation citoyenne ; c'est 63 % des 10 % des pierrefittois qui se sont exprimés pour. A Sarcelles, ils sont 60 % pour l'armement de sa police, 60 % des 4 % de suffrages exprimés. En revanche, en 2015 à Beauvais, ils étaient 67 % d'opposants à l'armement. Nulle part on trouve ces fameux 66 % de français favorables !

Info ou intox ?

Reprenons l'argumentaire : « *Le rôle de la police municipale est de garantir sa sécurité, celle des Deuillois et du personnel municipal* ». Chacun appréciera les priorités ! Elle est pourtant déjà équipée d'armes de catégorie D. Ca ne suffit pas ? « tout comme le policier national ou le gendarme il est amené à être le primo-arrivant sur le terrain ». Le pompier aussi ! Quand va-t-on l'armer ? Le seul argument c'est donc de protéger le policier municipal « quand il réalise des interventions conjointement avec la police nationale » rajoute madame Scolan en conseil municipal. Le gilet pare-balle ça protège aussi, mais pas de tout : « *Les diverses interventions tels que les contrôles routiers (...) peuvent mettre l'agent en danger* ». Pistolet contre pare-choc ?

A qui profite le crime ?

On peut s'interroger sur l'évolution exponentielle du nombre d'interpellations affichée en encart de cet article. y aurait-il plus de délits ou la police municipale empiète sur les fonctions régaliennes de la police nationale (« *la sécurité et la défense du territoire* ») ? Notre majorité n'a de cesse de se plaindre des coupes franches de l'état sur son budget mais ce sont biens nos impôts locaux qui paient la facture de notre police municipale. Ce sont aussi nos impôts locaux qui paient la facture de la « vidéoprotection », cet espèce de machin qu'on se refuse obstinément d'évaluer de peur de se rendre compte qu'il sert essentiellement à aider la police nationale pour résoudre ces affaires de « *sécurité et de défense du territoire* ».

On aura échappé aux « voisins vigilants » réputés pour leurs dérives à la limite de la milice de quartier mais on n'échappera pas à nos agents municipaux armés ...en attendant l'hypothétique commissariat de Police Nationale avec, là aussi, une contribution conséquente de la commune..

Fabrice Rizzoli, Alain Parant, Brigitte Goch Bauer, Vincent Gayrard pour le groupe

« ChangeZ Deuil », site <http://changerdeuil.fr/>, <https://www.facebook.com/changez.deuil>